

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

### **SÉANCE SPÉCIALE DU 29 DÉCEMBRE 2008**

Session spéciale du conseil, sous la présidence du maire, tenue le 29 décembre 2008 à 9 h 30, à l'Hôtel de Ville situé au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Normand Potvin, maire  
Monsieur Simon Simard, conseiller du district 1  
Monsieur Bruno Breton, conseiller du district 2  
Madame Denise Grenier, conseillère du district 3  
Monsieur Patrice Dodier, conseiller du district 4  
Monsieur Jack Garneau, conseiller du district 5

Absence : Madame Chantal Rouleau, conseillère du district 6

Sont également présents, M. André Croisetière, directeur général / secrétaire-trésorier et M. René Roy, technicien à l'administration et au greffe.

\*\*\*\*\*

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) **Droit de veto du maire en vertu de l'article 53 de la Loi sur les cités et villes, résolutions 2008-12-2568 et 2008-12-2569 de la séance du 18 décembre 2008 (voir points 5 et 6).**
- 3) **Adoption de l'ordre du jour.**
- 4) **Période de questions.**
- 5) **Étude et adoption du Programme triennal des immobilisations 2009-2010-2011, activités de proximité.**
- 6) **Étude et adoption des Prévisions budgétaires 2009, activités de proximité.**
- 7) **Période de questions.**
- 8) **Séance close.**

\*\*\*\*\*

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**

Le directeur général / secrétaire-trésorier certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, la séance est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

- 2) **Droit de veto du maire en vertu de l'article 53 de la Loi sur les cités et villes, résolutions 2008-12-2568 et 2008-12-2569 de la séance du 18 décembre 2008 (voir points 5 et 6).**

### 3) Adoption de l'ordre du jour.

Résolution 2008-12-2575

Proposé par le conseiller Patrice Dodier, appuyé par la conseillère Denise Grenier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 4) Période de questions.

Aucune.

### 5) Programme triennal des immobilisations 2009-2010-2011.

Résolution 2008-12-2576

Proposé par le conseiller Simon Simard, appuyé par le conseiller Jack Garneau, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte le Programme triennal des immobilisations 2009-2010-2011, celui-ci totalise 9 155 060 \$.

Cette résolution abroge la résolution 2008-12-2568.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 6) Étude et adoption des Prévisions budgétaires 2009.

Résolution 2008-12-2577

Proposé par le conseiller Simon Simard, appuyé par le conseiller Jack Garneau, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte les Prévisions budgétaires 2009, celles-ci totalisent des recettes et des dépenses de 5 292 878 \$.

Taxe foncière	2 731 227 \$
Taxes de services	817 762 \$
Taxe d'affaires, taux variés	135 000 \$
Compensation tenant lieu de taxes	96 361 \$
Autres recettes de sources locales	709 691 \$
Transferts	802 837 \$
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>5 292 878 \$</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Administration générale	881 146 \$
Sécurité publique	552 186 \$
Voirie municipale - Eté	835 902 \$
Voirie municipale - Hiver	693 678 \$
Eclairage des rues	66 500 \$
Transport des personnes handicapées	11 365 \$
Eau potable	240 695 \$
Egout, assainissement des eaux usées	170 959 \$
Vidange des boues de fosses septiques	47 808 \$
Cueillette et transport des déchets	303 145 \$
Collecte sélective	89 481 \$

Urbanisme et développement économique	190 897 \$
Loisirs et culture / Tourisme	579 235 \$
Frais de financement	164 481 \$
Remboursement de capital	319 448 \$
Immobilisations à même les revenus	18 052 \$
Déficit à combler	127 900 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>5 292 878 \$</b>

Cette résolution abroge la résolution 2008-12-2569.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**7) Période de questions.**

Aucune.

**8) Levée de la séance spéciale.**

Résolution 2008-12-2578

Proposé par le conseiller Bruno Breton, appuyé par le conseiller Patrice Dodier, il est résolu que la séance spéciale soit levée. Il est 9 h 45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Normand Potvin  
Maire

---

André Croisetière  
Directeur général / secrétaire trésorier